



Légumes de plein champ et d'industrie



N°02
15/05/2025



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE**

Animateur filière

Aurore TAILLEUR
FREDON N-A
aurore.tailleur@fredon-na.fr

Directeur de publication

Bernard LAYRE
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale de ce
bulletin autorisée. Reproduction
partielle autorisée avec la
mention « extrait du bulletin de
santé du végétal Nouvelle-
Aquitaine Légumes de plein
champ et d'industrie N°02
du 15/05/25 »

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

**BULLETIN DE
SANTÉ DU VÉGÉTAL**
ÉCOPHYTO

Edition Sud Nouvelle-Aquitaine

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Asperge

- **Criocère** : pression variable selon les parcelles. Présence d'adultes, d'œufs et de larves.
- **Scutigérelle** : présence dans les Landes et le Blayais. Attaques problématiques et en extension dans les Landes.
- **Stemphylium** : premiers symptômes visibles sur les parcelles en végétation des Landes et du Blayais.

Carotte

- **Adventices** : problématique majeure.
- **Bioagresseurs du sol** : quelques attaques de *Pythium* et de nématodes sur primeurs et saison.

Mais doux

- **Vers gris** : vol en cours, surveillez les jeunes semis.
- **Sésamie** : selon Nona, les 30% du vol sont en cours actuellement et les 50% du vol débiteront dès cette fin de semaine pour les secteurs précoces.

Haricot

- **Parcelles en cours de levées.**
- **Mouches des semis** : quelques attaques avec pertes de pieds sur les parcelles les plus touchées.

Notes nationales

- « [Flore des bords de champs & santé des agroécosystèmes](#) »
- « [Encyclopédie 'Pucerons' INRAe](#) »
- [Notes nationales - Biodiversité](#)

Prévisions météorologiques (source : Météo France)

Stations	Prévision pour les 7 jours à venir :					
Blaye (33)	VENDREDI 16  11° / 24° ▶ 15 km/h	SAMEDI 17  10° / 24° ▶ 15 km/h	DIMANCHE 18  11° / 27° ▲ 15 km/h	LUNDI 19  12° / 26° ▲ 20 km/h	MARDI 20  13° / 23° ▲ 20 km/h 45 km/h	MERCREDI 21  13° / 21° ▲ 15 km/h 40 km/h
Saint-Jean-d'Illac (33)	VENDREDI 16  11° / 24° ▶ 10 km/h	SAMEDI 17  8° / 25° ▲ 10 km/h	DIMANCHE 18  9° / 28° ▲ 10 km/h	LUNDI 19  11° / 26° ▶ 15 km/h	MARDI 20  13° / 25° ▲ 15 km/h 40 km/h	MERCREDI 21  12° / 23° ▲ 20 km/h 40 km/h
Herm (40)	VENDREDI 16  14° / 22° ▲ 15 km/h	SAMEDI 17  11° / 25° ▼ 10 km/h	DIMANCHE 18  10° / 28° ◀ 10 km/h	LUNDI 19  13° / 26° ▶ 10 km/h	MARDI 20  13° / 21° ▲ 20 km/h 45 km/h	MERCREDI 21  13° / 18° ▲ 20 km/h 40 km/h
Denguin (64)	VENDREDI 16  14° / 22° ▲ 15 km/h	SAMEDI 17  9° / 23° ↻ 5 km/h	DIMANCHE 18  10° / 28° ◀ 5 km/h	LUNDI 19  11° / 24° ▲ 15 km/h	MARDI 20  14° / 18° ▲ 20 km/h 45 km/h	MERCREDI 21  11° / 16° ▲ 15 km/h 40 km/h
Marmande (47)	VENDREDI 16  12° / 25° ▲ 15 km/h	SAMEDI 17  9° / 26° ▲ 10 km/h	DIMANCHE 18  11° / 28° ▼ 10 km/h	LUNDI 19  13° / 26° ▼ 10 km/h	MARDI 20  14° / 23° ▼ 15 km/h	MERCREDI 21  13° / 23° ▶ 15 km/h

Solutions de biocontrôle



Consultez la *note de service* [ici](#). Cette note établit la liste des **produits de biocontrôle** comprenant les micro-organismes, les substances naturelles, les médiateurs chimiques et les pièges à insectes. Pour les macro-organismes, respecter les conditions optimales de développement de chaque auxiliaire.

De manière générale et pour toutes les cultures, observez et soyez vigilants quant à la conservation de vos auxiliaires naturels dans vos stratégies de protection des cultures.

Asperge

- **Surface renseignée**

Cette semaine, 201 ha d'asperges (production et végétation) ont été renseignés : : 141 ha dans les Landes et 60 ha dans le Blayais.

- **Etat sanitaire des cultures**

- **Criocère**

Situation sur le terrain :

Landes : on note la présence de criocères adultes et d'œufs sur la totalité des parcelles en végétation (soit 135 ha, plantations 2025, 2024 et 2023) avec des niveaux d'infestation variables au sein même des parcelles (bordures fortement infestées). Les larves sont présentes sur de nombreuses plantations 2025 et sont également visibles sur les plantations 2024 débutées à la mi-avril.

Blayais : les populations de criocères sont en forte baisse suite à la généralisation des interventions et des dernières pluies. On note des individus sur 15 ha (avec moins d'un individu visible par mètre linéaire). Les œufs sont bien visibles et les larves ont fait leur apparition.

Seuil indicatif de risque :

Il existe un seuil à partir duquel il est risqué de laisser les populations se développer sur les stades juvéniles de l'asperge. Ce seuil est estimé à 3 criocères pour 10 mètres linéaires de rang.

Evaluation du risque :

Avec les conditions climatiques fraîches et humides de ces derniers jours, les populations de criocères sont faibles cependant le seuil indicatif de risque est atteint dans certaines parcelles des Landes. Soyez vigilants avec la remontée des températures prévue pour cette fin de semaine (avoisinant les 25°C).

- **Mouches des semis (*Delia platura*)**

Situation sur le terrain :

Landes : des mouches des semis sont présentes sur 23 ha de parcelles en végétation (soit 17% des parcelles en végétation). Des attaques de larves sur turions affectant la récolte sont signalées sur 6 ha sur des parcelles rebuttées fin avril / début mai.

Blayais : les populations de mouches des semis sont en baisse, elles sont visibles sur 10 ha (soit 16 % des surfaces observées) avec présence sur moins de 5% des turions. Sur les parcelles en récolte, on note quelques rares dégâts de larves de mouches des semis sur turions (5 ha avec moins de 5% de turions attaqués).

Période de risque : jeune turion en croissance.

Evaluation du risque :

Nous sommes actuellement en période de sensibilité puisque l'organe touché est le jeune turion. La butte peut être protégée des pontes par le bâchage et en laissant la butte découverte le moins longtemps possible. En effet, le risque de ponte dans la butte est minimisé à partir de la mise en place du bâchage / paillage.

- **Mouches de l'Asperge (*Platyparea poeciloptera*)**

Situation sur le terrain :

Landes : pas d'attaque signalée.

Blayais : les populations de mouches de l'asperge sont en forte diminution. Actuellement, elles sont moins visibles (présentes sur 10 ha soit 16 % des surfaces observées) mais ponctuellement bien présentes et actives.

Evaluation du risque :

Nous sommes actuellement en période à risque : le vol est en cours dans le Blayais, les femelles vont pondre au bas des tiges.

- **Mouches mineuses de l'Asperge (*Ophiomyia simplex*)**

Situation sur le terrain :

Landes : pas d'attaque signalée.

Blayais : les populations de mouches mineuses de l'asperge sont en nette diminution. Actuellement, elles sont moins visibles avec présence sur 10 ha (soit 16% des surfaces observées) dont 5 ha avec présence sur plus de 5% des turions.

Evaluation du risque :

La période à risque est en cours notamment dans le Blayais.

- **Scutigérelles**

Situation sur le terrain :

Landes : la présence de scutigérelles est signalée sur 11 ha dont 6 ha avec une fréquence d'attaque élevée. La situation est toujours problématique sur les secteurs référencés.

Blayais : quelques rares symptômes sur turions sont observés sur 5 ha (soit 8% des surfaces observées).



Scutigérelles : présence dans terre et sur turions + dégâts sur turions

(Crédit Photo : C. LABROUCHE – COPADAX)

Période de risque : jeune turion en croissance.

- **Taupins**

Situation sur le terrain :

Landes : de rares attaques sur turions ont été observées sur 5 ha en récolte (avec moins de 5% des turions touchés).

Blayais : quelques rares symptômes sur turions sont observés sur 5 ha (soit 8% des surfaces observées) et sont très localisés.

Période de risque : jeune turion en croissance.

Evaluation du risque :

Les terres noires de Chalosse et du Tursan sont très favorables aux scutigérelles et aux taupins qui attaquent les jeunes turions en croissance. Ceci est un facteur limitant pour la culture d'asperge dans ces secteurs. De plus, ces ravageurs s'étendent de plus en plus vers de nouveaux secteurs notamment dans les zones sableuses humifères mais également dans le Blayais.

○ **Lièvre**

Situation sur le terrain :

Landes : des dégâts causés par des lièvres sont problématiques sur certaines plantations 2025. Ils affaiblissent la griffe en détruisant les tiges à leur sortie (appétence).



Dégâts causés par des lièvres sur plantation 2025

(Crédit Photo : C. LABROUCHE – COPADAX)

○ **Rouille physiologique du turion**

Situation sur le terrain :

Landes : des symptômes sont observés sur 11 ha en récolte, avec moins de 5 % de turions attaqués.

Blayais : les symptômes de rouille physiologique du turion sont toujours visibles sur les turions mais globalement en baisse. On note 25 ha touchés (soit 42% des surfaces observées) avec moins de 5% de turions attaqués.

○ **Stemphylium**

Situation sur le terrain :

Landes : les premiers symptômes de *Stemphylium* sont présents à la base des tiges des plantations 2024 débütées courant avril ainsi que sur certaines plantations 2025. On note 48 ha touchés (soit 35 % des parcelles en végétation observées).

Blayais : les premiers symptômes sont visibles sur quelques parcelles non récoltées aux stades « boutons floraux » à « épanouissement des cladodes » (plantations 2024). On note des symptômes sur 15 ha : 10 ha avec présence au bas des tiges et 5 ha avec présence sur la tige principale.

Evaluation du risque :

Les conditions climatiques fraîches et humides de ces derniers jours ont été très favorables au développement du *Stemphylium*. Le retour d'une météo plus clémente cette fin de semaine devrait limiter la progression de la maladie.

Carotte

• Réseau de surveillance

En 2025, une parcelle de référence sera suivie dans la zone des Sables.

En complément, des parcelles seront suivies dans le cadre des tours de plaine, essentiellement localisées dans la zone des Sables (Landes et Sud Gironde) ainsi que dans le Médoc.

• Calendrier des cultures

	SEMIS	RECOLTE	CONSERVATION AU CHAMP
Carotte primeur	Octobre à mars	Avril à juillet	/
Carotte de saison	Avril à juin	Août à octobre	/
Carotte de garde (= de conservation)	Juin à août	/	Novembre à avril

• Surface renseignée

830 ha de carottes primeurs ont été semés, les récoltes devraient débiter cette fin de semaine.

A ce jour, 290 ha de carottes de saison ont été semés.

• Etat sanitaire des cultures

Les levées de carottes de saison sont globalement bonnes malgré des chantiers de semis perturbés par les précipitations.

○ Maladies fongiques

Situation sur le terrain :

Carottes primeurs : on observe ponctuellement des symptômes de Cercosporioses sur 2 parcelles, sans développement notable.

Evaluation du risque :

Avec les importantes précipitations de ces derniers jours, le risque de développement de maladies fongiques est élevé, principalement pour les récoltes tardives.

○ Maladies du sol

Situation sur le terrain :

Carottes primeurs : quelques attaques de *Pythium* ont été signalées sur une parcelle avec une estimation de 20% des carottes touchées.

○ Nématodes

Situation sur le terrain :

Carottes primeurs : quelques attaques de nématodes ont été relevées sur plusieurs parcelles, en rond. On note entre 5% et 20% des surfaces touchées soit environ 20 ha.

Carottes de saison : quelques attaques de nématodes sont signalées en bruit de fond (avec moins de 5% d'attaque).

- **Mouche de la carotte**

Situation sur le terrain :

Carottes primeurs : quelques attaques de mouches de la carotte ont été observées sur une parcelle, l'estimation des dégâts sera donnée à la récolte.

- **Pucerons**

Situation sur le terrain :

Carottes primeurs : des attaques de pucerons ont été observés sur 60 ha avec décoloration du feuillage, affaiblissement des plantes et possiblement transmission de virus aux carottes. La situation est à suivre de près.

- **Adventices**

Carottes primeurs :

Sur les premières carottes primeurs semées (carottes au stade BBCH47 – maturité), on note la présence de paturin, séneçon classique ainsi que du séneçon des bois et de l'anthriscus commun jusque-là peu observés (fort développement racinaire et aérien).

Sur les dernières parcelles de primeurs (carottes au stade BBCH42–BBCH47), on note une flore plus variée avec notamment paturin, séneçon, mouron ainsi que le développement de la flore estivale comme morelle, datura et galinsoga. On note également la présence de la renouée liseron sur 20 ha et du chiendent sur 20 ha.

On note également une parcelle avec de l'onagre. Cela représente moins de 5% de la parcelle, mais dans les zones touchées cette adventice est présente en quantité.

Méthodes alternatives :

- Bâchage ProTechBio
- Binages
- Désherbage manuel (10h / ha)

Carottes de saison :

Sur les carottes de saison aux stades « semis » à BBCH15, on note un développement dynamique de la flore estivale avec notamment morelle, datura, galinsoga, digitales et panics.

On note également le développement très dynamique du souchet avec plusieurs parcelles concernées. Cela représente environ 30 ha, avec certains ronds détruits pour endiguer la prolifération.

Méthodes alternatives :

- Binages



Onagre en parcelle de carottes primeurs
(Crédit Photo : S. TROPIS – GIE de l'Ombrière)



Anthrisque en parcelles de carottes
(Crédit Photo : C. LETIERCE – SCEA POT-AU-PIN)

Maïs doux

- **Surface renseignée**

En Nouvelle-Aquitaine, les semis se poursuivent. Les premiers ont été réalisés début avril.

Pour la rédaction de ce bulletin, 478 ha ont été renseignés dans les Landes et en Lot-et-Garonne (stades « semis » à « 6 – 7 feuilles » BBCH 16 – 17). Une parcelle de référence située à Ychoux (40) a également été suivie.

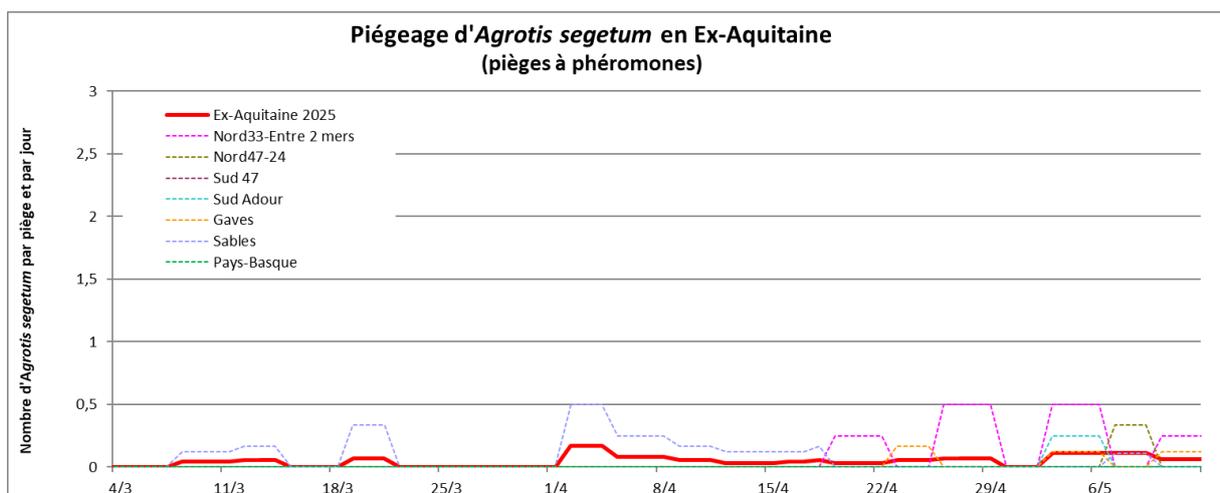
- **Etat sanitaire des cultures**

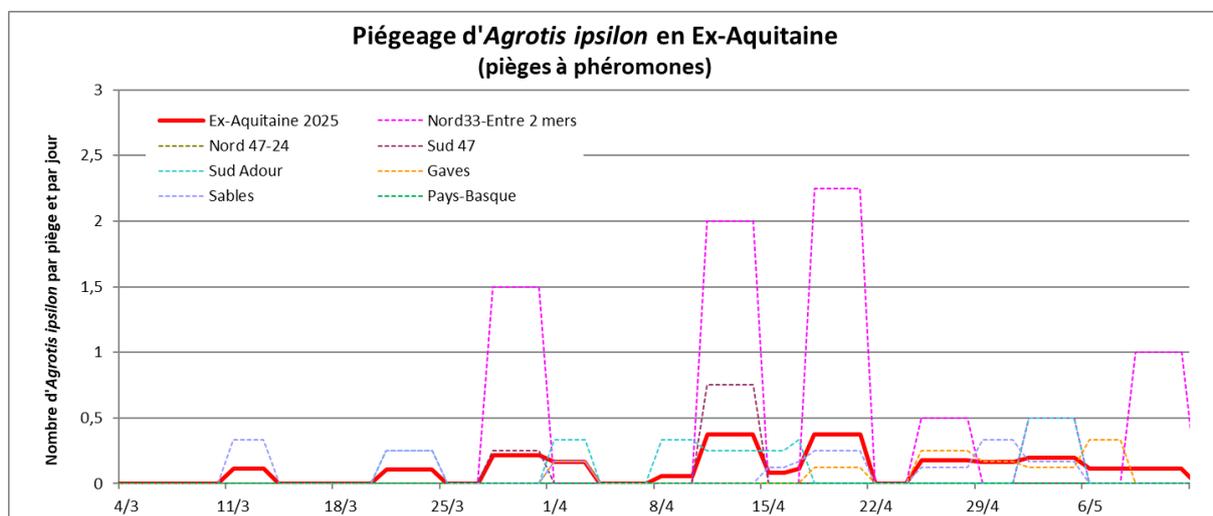
- **Vers gris**

Situation sur le terrain :

Les pièges à phéromones vers gris ont été mis en place dès le 6 mars. La première capture d'*A. segetum* a été enregistrée le 10 mars dans les Sables et les premières captures d'*A. ipsilon* le 13 mars, dans les Sables également.

Cette semaine, 2 papillons d'*A. segetum* ont été capturés dans le Nord 33 – Entre-deux-Mers et dans les Gaves et 4 papillons d'*A. ipsilon* ont été piégés dans le secteur Nord 33 – Entre-deux-Mers.





Période de risque : jeune maïs, « 2 feuilles » à « 8 – 10 feuilles »

Seuil indicatif de risque : 5% de pieds attaqués.

Evaluation du risque :

Le maïs doux est sensible dès la levée et lorsque les chenilles sont présentes. Surveillez les premières parcelles semées et notamment pour les secteurs où le vol est en cours.

○ **Sésamie**

Eléments de biologie :

La sésamie est un papillon de la famille des Noctuelles effectuant deux à trois générations dans le Sud-Ouest. La chenille de sésamie peut causer d'importants dégâts sur maïs doux et occasionner une baisse de rendement pouvant atteindre 15 à 30 % lors de fortes infestations.

Cet insecte passe l'hiver sous forme de larve dans les chaumes de maïs de la culture précédente. Les adultes émergent au mois de mai et pondent sur la nouvelle culture de maïs entre la gaine des feuilles et la tige. Les pieds porteurs de ces pontes sont repérables à leur cornet flétri et à la présence de larves à leur base, on parle alors de pied de ponte de sésamie.

Ces chenilles vont ensuite coloniser les tiges du maïs avoisinant, les forer et grossir à l'intérieur. Cette première génération du ravageur occasionne ainsi une perte de pieds de maïs, ces dégâts sont observables sur des ronds de quelques mètres

autour du pied de ponte.



Pied de maïs doux avec attaque de sésamie (cornet flétri)
(Crédit Photo : A. TAILLEUR – FREDON NA)

Les chenilles vont ensuite se chrysalider dans la tige du maïs et engendrer une deuxième voire une troisième génération de papillons au cours de l'été. Ceux-ci vont pondre dans les épis de maïs ou les inflorescences. Ces générations de chenilles occasionnent alors des dégâts sur les épis (casse des pédoncules des épis, perturbation de l'alimentation des grains, installation de maladies cryptogamiques telles que fusariose) et les tiges (casse des pieds).



Jeunes larves de sésamie
(Crédit Photo : FREDON NA)

N.B. : le cornet flétri se rencontre également lors de dégâts de vers gris, mais dans ce cas, il y a un trou à la base du pied, et une seule grosse chenille grise peut être éventuellement visible à la base.

Situation sur le terrain :

Les pièges à phéromones sésamie ont été mis en place le 28 avril. La première capture a été enregistrée le 1^{er} mai dans le Sud Adour.

Cette semaine, 8 papillons ont été capturés dans les secteurs Gaves et Sables.

Modélisation :

Le tableau ci-après propose les dates de vol selon les secteurs en ex-Aquitaine, d'après le modèle de prévision Nona.

Prévisions du modèle Nona à la date du 12 mai 2025 Secteur Aquitaine

Vol de première génération

Département	Secteur	Début vol (0,1%)	30% du vol	50% du vol	100% du vol
Gironde	Cestas	28/04	18-19/05	24-25/05	-
	Blayais	26/04	16-17/05	22-23/05	-
Pyrénées-Atlantiques	Vallée des gaves	24/04	15-16/05	22-23/05	-
	Pau	26/04	18-19/05	25-26/05	-
Landes	Haute Lande	28/04	19-20/05	25-26/05	-
	Pays d'Orthe	23/04	13-14/05	20-21/05	-
	Chalosse	25/04	16-17/05	23-24/05	-
Lot-Et-Garonne	Vallée du Lot	30/04	23-24/05	28-29/05	-
	Vallée de la Garonne	23/04	12-13/05	17-18/05	-
Dordogne	Bergeracois	28/04	19-20/05	24-25/05	-
	Ribéracois	28/04	18-19/05	24-25/05	-

Selon les données de modélisation au 12 mai, le maximum de dépôt de ponte (30% de vol) est en cours actuellement (prévu entre le 12 mai et le 24 mai, selon les secteurs). Pour les secteurs précoces, les 50% du vol sont prévus dès ce week-end (entre le 17 mai et le 29 mai, selon les secteurs).

Période de risque : maïs doux ayant atteint le stade « 3 – 4 feuilles » (BBCH 13 – 14).

Seuil indicatif de risque : le seuil indicatif de risque à la parcelle est atteint lorsqu'on observe 3 % de pieds flétris (pieds de pontes).

Evaluation du risque :

Deux stades sont à retenir pour gérer la première génération de sésamie :

- **l'œuf :** le maximum de dépôt de ponte est atteint lorsque 30 % des adultes ont émergé (prévu entre le 12 mai et le 24 mai selon les secteurs) ;

- **la larve :** la larve de sésamie peut être atteinte lorsqu'elle quitte le pied de ponte pour coloniser les pieds de maïs doux à proximité. Le maximum de larves baladeuses (L1 et L2) est présent lorsque 50 % des adultes ont émergé. Selon Nona, le stade « larves baladeuses » est prévu dès cette fin de semaine pour les secteurs précoces (entre le 17 mai et le 29 mai selon les secteurs).

o Pyrale

Situation sur le terrain :

Les premiers pièges à phéromones pyrale ont été mis en place le 28 avril. La première capture a été enregistrée le 1^{er} mai, dans le Sud Adour.

Cette semaine, 2 pyrales ont été capturées dans le secteur des Gaves.

- ***Helicoverpa armigera***

Situation sur le terrain :

Les premiers pièges à phéromones *Helicoverpa armigera* ont été mis en place le 28 avril. Les premières captures ont été enregistrées le 5 mai, dans les Gaves et dans les Sables.

Cette semaine, un papillon a été capturé dans le secteur des Sables.

- ***Spodoptera exigua***

Situation sur le terrain :

Les premiers pièges à phéromones *Spodoptera exigua* ont été mis en place le 28 avril. Les premières captures ont été enregistrées le 1^{er} mai dans le Nord 47 – 24 et dans les Sables.

Aucun papillon n'a été piégé cette semaine.

- **Limaces**

Situation sur le terrain :

Des dégâts de limaces sont toujours observés en Lot-et-Garonne (secteurs Agen / Marmande / Tonneins) sur 56 ha dont 16 ha présentant 5 à 20% de plantes attaquées.

Evaluation du risque :

Les conditions climatiques humides de ces derniers jours ont été très favorables aux attaques de limaces.

- **Adventices**

Quelques adventices sont visibles dans les parcelles : daturas, chénopodes, renouées liserons, liserons et souchets. Pour le moment, la situation est globalement bien maîtrisée.

Haricot

- **Surface renseignée**

A ce jour, 1 820 ha de haricot ont été semés en Nouvelle-Aquitaine. La majorité des parcelles est en cours de levées et les parcelles les plus avancées sont au stade « 2 feuilles simples » (BBCH 12). Deux parcelles de référence situées à Ychoux et Sabres (40) ont également été suivies.

- **Aléas climatiques**

Avec la forte pluviométrie de ces dernières semaines, 130 ha ont souffert d'excès d'eau.

- **Etat sanitaire des cultures**

- **Mouches des semis**

Situation sur le terrain :

On note 290 ha avec la présence de mouches des semis dont 55 ha avec une pressions supérieure à 20% de pertes de pieds. Ces données chiffrées seront affinées avec la poursuite des levées et des comptages.

Période de risque : les haricots sont sensibles du semis jusqu'au stade « 2 feuilles trifoliées », c'est-à-dire durant les 3 à 4 semaines qui suivent le semis.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Légumes de plein champ et d'industrie sont les suivantes :

Adar Blayais, Altus, Aquitaine Légumes Surgelés, Arvalis Institut du Végétal, Conserves France, Copadax, FREDON 64, Fredon Nouvelle-Aquitaine, GRCeta, Groupe Larrère, Invenio, Légum'Land, Lur Berri, Maisadour, Ombrière, Planète Végétal, Saga Végétal, Seretram, Soléal, Sonito, Sud Légumes, Unilet, Uniproledi, Vicampo

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".